



POUR LA VALORISATION DU TRAVAIL ET LA RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS

Face aux employeurs qui prônent « l'employabilité » des salarié.e.s et la rémunération au mérite, la CGT reste sur la classification des emplois Parodi, au triptyque **qualification-classification-salaire**. Cette qualification intégrant les diplômes, la validation des formations suivies, des acquis de l'expérience, de l'ancienneté dans le secteur et dans l'entreprise.

POUR UNE RÉELLE AUGMENTATION DE SALAIRE ET UN SÉCUR POUR TOUS

Nos métiers sont sous payés !

De nombreux collègues sont encore exclus du Ségur. Le salaire mensuel net moyen de nos professions est de **1830 €** (cadres compris, 1500 € sans les cadres).

Comment pouvons-nous encore accepter de travailler dans ces conditions ?

POUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Nos dernières études montrent qu'il manque au **minimum 300 000 salarié.e.s** pour la santé, l'action sociale et la petite enfance et en effet, 41% des salarié.e.s déclarent travailler en sous-effectifs. En 2019, on compte plus de **90 000 d'accidents du travail** avec arrêt. 6 fois plus que dans la métallurgie... **STOP !**

MOBILISATION DU TRAVAIL SOCIAL !!!

Rassemblement à Nancy le 2 février 2023

PLACE MAGINOT À NANCY À PARTIR DE 12 H